



Enseignement supérieur, justice et société

Yang Dongping

► To cite this version:

| Yang Dongping. Enseignement supérieur, justice et société. 2015. halshs-01214364

HAL Id: halshs-01214364

<https://shs.hal.science/halshs-01214364>

Preprint submitted on 12 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Enseignement supérieur, justice et société

Yang Dongping

N°105 | october 2015

L'ouverture des établissements d'enseignement supérieur amorcée en Chine à la fin des années quatre-vingt-dix a permis de réduire tant le fossé entre les sexes que les disparités ethniques. Par ailleurs, la proportion d'étudiants qui, originaires des zones rurales, fréquentent désormais un établissement d'enseignement supérieur est partout en augmentation, sauf dans les universités dotées d'instituts de recherche. Enfin, de très nombreux travailleurs migrants ont quitté les zones rurales pour participer au processus actuel d'urbanisation du pays et l'éducation de leurs enfants représente un nouveau défi pour l'équité en matière d'éducation.

Working Papers Series

Enseignement supérieur, justice et société

Yang Dongping

Octobre 2015

L'auteur

Enseignant-chercheur au Beijing Institute of Technology, Yang Dongping a choisi très tôt d'axer ses recherches sur l'équité en matière d'éducation. Reconnu en Chine pour ses travaux en sciences de l'éducation, il multiplie également les actions de terrain. Il est ainsi notamment membre du Comité national consultatif pour l'éducation. Il dirige également le 21st Century Education Research Institute, centre d'études et de recherches sur l'éducation nationale, dont les préconisations font autorité en Chine.

The author

Yang Dongping is a Chinese scholar for education research, member of the National Education Advisory Committee and professor at Beijing Institute of Technology. He has had a long standing interest in educational equity issues and engaged in different activities in this area. He currently heads the 21st Century Education Research Institute, an influential non-governmental think tank in China.

简介

杨东平，中国著名的教育学者，国家教育咨询委员会委员，北京理工大学教授，长期从事教育公平研究并参与行动。他领导的21世纪教育研究院，是在中国具有很高声誉和影响力的民间教育智库。

Le texte

Ce texte est issu de la conférence prononcée par Yang Dongping lors de la réception du Prix Charles et Monique Morazé 2015, le 22 octobre 2015 à la Maison Suger à Paris.

Citer ce document

Yang Dongping, *Enseignement supérieur, justice et société*, FMSH-WP-2015-105, octobre 2015.

© Fondation Maison des sciences de l'homme - 2015

Informations et soumission des textes :

wpmsh@msh-paris.fr

Fondation Maison des sciences de l'homme
190-196 avenue de France
75013 Paris - France

<http://www.fmsh.fr>

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/FMSH-WP>

<http://wpmsh.hypotheses.org>

Les Working Papers et les Position Papers de la Fondation Maison des sciences de l'homme ont pour objectif la diffusion ouverte des travaux en train de se faire dans le cadre des diverses activités scientifiques de la Fondation : Le Collège d'études mondiales, Bourses Fernand Braudel-IFER, Programmes scientifiques, hébergement à la Maison Suger, Séminaires et Centres associés, Directeurs d'études associés...

Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions institutionnelles de la Fondation MSH.

The Working Papers and Position Papers of the FMSH are produced in the course of the scientific activities of the FMSH: the chairs of the Institute for Global Studies, Fernand Braudel-IFER grants, the Foundation's scientific programmes, or the scholars hosted at the Maison Suger or as associate research directors. Working Papers may also be produced in partnership with affiliated institutions.

The views expressed in this paper are the author's own and do not necessarily reflect institutional positions from the Foundation MSH.

Résumé

L'ouverture des établissements d'enseignement supérieur amorcée en Chine à la fin des années quatre-vingt-dix a permis de réduire tant le fossé entre les sexes que les disparités ethniques. Par ailleurs, la proportion d'étudiants qui, originaires des zones rurales, fréquentent désormais un établissement d'enseignement supérieur est partout en augmentation, sauf dans les universités dotées d'instituts de recherche. Enfin, de très nombreux travailleurs migrants ont quitté les zones rurales pour participer au processus actuel d'urbanisation du pays et l'éducation de leurs enfants représente un nouveau défi pour l'équité en matière d'éducation.

Mots-clefs

accès à l'enseignement supérieur, équité en matière d'éducation, disparités entre villes et campagnes, réformes éducatives, enseignement supérieur

Higher education, justice and society

Abstract

In the late 1990s universities in China started to enlarge the enrollment of students which led to an obvious decrease of gender gap and ethnic gap. The proportion of students of rural origin has been on the increase overall, but decreases in universities which also engage in research. In the urbanization process currently undergone by China, migrants' children's access to education has now become the new problems of educational equity.

Keywords

access to higher education, educational equity, urban-rural gap urban, education reforms, higher education

高等教育，公平和社会

1990年代末中国高校扩招之后，高等教育机会的性别差距、民族差距改善明显。高校中农村学生的比重总体在增加，但在研究性大学中所占比例在减少。在城市化进程中，进城务工的农民工子女的教育，成为教育公平突出的新问题。

主题词

高等教育机会 教育公平 城乡差距 教育改革

Sommaire

D'une égalité des droits à une égalité des chances	5
Les dix-sept années ayant précédé la Révolution culturelle (1950-1966) : une égalité « intra-classes sociales »	5
La Révolution culturelle (1966-1976) : l'utopie de l'égalité éducative	6
Une égalité par le classement	7
Des possibilités accrues d'accéder à l'enseignement supérieur	7
Les filles et l'accès à l'enseignement supérieur	7
Les minorités ethniques et l'accès à l'enseignement supérieur	8
Les étudiants originaires des villes et des campagnes et leur disparité d'accès à l'enseignement supérieur	9
L'impact de l'éducation de base sur l'accès à l'enseignement supérieur	11
Les trois paliers d'orientation jalonnant le parcours éducatif de base	11
La double structure duale à laquelle est soumise l'éducation de base	13
L'impact du <i>gaokao</i> sur l'équité éducative	14
<i>a) Un « score modulable de réussite au gaokao » et un recrutement de plus en plus localisé des universités d'élite</i>	
<i>b) La politique de distribution de points de bonification</i>	
<i>c) Le recrutement autonome organisé par les universités intégrant un cursus de recherche</i>	
Quelques pistes de réflexion	16
<i>a) L'éducation peut-elle vraiment participer d'une société plus juste ?</i>	
<i>b) Le problème est-il encore vraiment celui de l'égalité des droits ?</i>	
Les efforts pour promouvoir l'équité éducative	16

C'est un immense honneur pour moi de me voir attribuer le Prix Morazé de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et de pouvoir venir le recevoir à Paris, et je souhaiterais ici rendre hommage aux deux créateurs du prix, Monsieur Charles Morazé et Madame Monique Morazé !

Je voudrais exposer ci-après l'équité éducative dans sa dimension historique, en faire également l'état des lieux et parler des principales difficultés qu'elle rencontre.

D'une égalité des droits à une égalité des chances

Le développement de l'égalité en matière d'éducation dans la Nouvelle Chine, celle d'après 1949 donc, peut se lire en trois volets : les dix-sept années ayant précédé la Révolution culturelle, la Révolution culturelle elle-même, et la période actuelle qui a commencé avec la politique d'ouverture et de réformes lancée dans les années 1980. Les mutations idéologiques, l'évolution des objectifs et des modèles de développement nationaux, les transformations de la société et l'apparition de l'économie de marché : nombre de facteurs se sont succédé et enchevêtrés, remodelant encore et toujours le contexte dans lequel se meut l'équité éducative.

Les dix-sept années ayant précédé la Révolution culturelle (1950-1966) : une égalité « intra-classes sociales »

Durant les dix-sept années qui précédèrent la Révolution culturelle, l'éducation fut un pur produit de l'économie planifiée, se situant néanmoins dans la continuité des orientations éducatives qui avaient été insufflées dès la période de la base d'appui révolutionnaire installée à Yan'an pendant la Seconde Guerre sino-japonaise. Durant ces dix-sept années, le souffle révolutionnaire et le bien du peuple imprégnaient encore les esprits, et l'égalité en matière d'éducation faisait partie des principales préoccupations. Il fallait alors absolument ouvrir les portes de l'éducation aux ouvriers et aux paysans ; autrement dit, une grande diversité d'approches éducatives devait permettre aux masses ouvrières et paysannes d'accéder à l'éducation. Cette politique était le fruit de la doctrine

marxiste en matière d'éducation et de l'idéal socialiste d'équité et de justice.

Le milieu d'origine et le critère politique étant alors déterminants, les enfants d'ouvriers et de paysans formaient toujours la majorité des contingents des établissements, quel que soit l'échelon de l'apprentissage. Ainsi, le « Règlement relatif au recrutement des étudiants dans l'enseignement supérieur » de l'année 1953 disposait que parmi les candidats ayant réussi les examens d'entrée, ceux issus des milieux ouvriers ou enfants de cadres de la révolution devaient être privilégiés¹. En 1954, les élèves issus des classes ouvrières et paysannes représentaient 82 % des effectifs de l'enseignement primaire et plus de 60 % des effectifs de l'enseignement secondaire². Quant à l'enseignement supérieur, il comptait 20,5 % d'enfants d'ouvriers et de paysans en 1952, mais en admettait dans une proportion de 55,28 % dès 1958 et 71,2 % en 1965³.

Il s'agissait en l'occurrence d'installer une égalité « intra-classes sociales » dans la mesure où la politique éducative d'ouverture en faveur des enfants d'ouvriers et de paysans s'était *de facto* muée en une politique de « ligne de classe » (*jieji luxian*), c'est-à-dire que les ressources éducatives étaient allouées en fonction de l'origine sociale et de l'activisme politique : les enfants issus de la classe exploiteuse ou non issus du peuple travailleur (*laodong renmin*) voyaient leurs possibilités d'accéder à l'enseignement supérieur largement entravées, avec pour corollaire évident un manque voire une absence de perspectives. L'origine familiale était ainsi devenue un important déterminant du statut social de l'individu et un « droit du sang » nullement voilé finira même par s'imposer pendant la Révolution culturelle. Ajoutons que durant ces dix-sept années, la priorité donnée aux ouvriers et aux paysans fut peu à peu supplantée par une priorité donnée aux enfants des cadres du parti.

1. « Annales de l'éducation en Chine (1949-1981) » (« *Zhongguo jiaoyu nianjian (1949-1981)* »), p. 148 et 338, Encyclopedia of China Publishing House, 1984.

2. Mao Lirui et Shen Guanqun (ed.), « Histoire générale de l'éducation en Chine » (« *Zhongguo jiaoyu tongshi* »), vol. 6, p. 54, Shandong Education Press, 1989.

3. Ma Hemin et Gao Xuping, « Recherches en sociologie de l'éducation » (« *Jiaoyu shehuixue yanjiu* »), p. 111, Shanghai Education Publishing House, 1998.

La Révolution culturelle (1966-1976) : l'utopie de l'égalité éducative

Avec les nécessités de l'industrialisation et la prégnance du modèle soviétique privilégiant la formation de spécialistes et d'experts, l'instruction générale des masses avait cependant fini par perdre du terrain au profit d'une éducation élitiste. Mao Zedong se fit alors le porte-parole des paysans et des masses populaires les plus défavorisées, rejetant avec vigueur l'éducation à caractère soviétique par trop normalisée et centrée sur les populations urbaines, et c'est ainsi une « révolution éducative » qui en 1966 mit le feu aux poudres et lança la Révolution culturelle. Par la suite, certains établiront un parallèle entre le mouvement des gardes rouges et Mai-68 ; or si les apparences semblent rapprocher les deux événements, ils demeurent foncièrement différents.

Pendant la Révolution culturelle, l'éducation fut toute entière dévolue à l'idéal éducatif prôné par Mao. L'équité en matière d'éducation devait être obtenue en modifiant la répartition des ressources éducatives entre villes et campagnes, en délocalisant les établissements d'enseignement agricole dans les zones rurales et en réorganisant l'enseignement des facultés de médecine pour qu'y soient formés des « médecins aux pieds nus » (*chijiao yisheng*) et un personnel infirmier capables d'exercer ultérieurement dans les campagnes. Le développement de l'éducation élémentaire dans les campagnes fut encouragé, ce qui eut pour conséquence d'y installer et donc d'y généraliser l'enseignement secondaire. Les pouvoirs administratifs en matière d'éducation furent délégués aux niveaux locaux, et l'administration de l'enseignement primaire fut ainsi confiée aux villages et aux quartiers. Le système des établissements d'élite (établissements « clés », *zhongdian xuexiao*) disparut, ainsi que toute différenciation entre établissements (exit donc les écoles de garçons, les écoles de filles, les établissements accueillant les Chinois d'outre-mer, les établissements à vocation professionnelle, etc.). Quant au système des examens de passage et concours, il fut unilatéralement aboli. Le système éducatif fut simplifié : cinq ans pour l'enseignement primaire, deux ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire (équivalent du collège), deux ans pour le second cycle de l'enseignement secondaire (équivalent du lycée), et trois ans pour l'université. Les programmes furent également simplifiés : ils se

focalisèrent désormais sur des connaissances et des compétences pratiques tout en étant dotés d'une importante composante politique.

En l'absence de concours d'entrée, l'accès à l'enseignement supérieur fut désormais décidé sur recommandation et ne furent désormais plus recrutés que des « étudiants ouvriers-paysans-soldats » (*gongnongbing xueyuan*) dotés d'une expérience considérée comme pratique. Des statistiques de mai 1971 établissent que les 8 966 étudiants ouvriers-paysans-soldats recrutés cette année-là par sept universités, dont les prestigieuses université Tsinghua et université de Pékin, étaient à 99,8 % issus de foyers ouvriers ou de la paysannerie pauvre, ou encore originaires de familles de cadres de la révolution ou de toute autre famille de travailleurs, les 0,2 % restants provenant de la « classe exploiteuse » (*boxue jieji*) ; 46,2 % des étudiants étaient membres du Parti communiste chinois et 38,1 % étaient membres de la Ligue de la Jeunesse communiste de Chine⁴. En supprimant le système du concours, Mao voulait réduire à néant l'avantage procuré par l'héritage culturel. Or, cette initiative dite révolutionnaire et vouée à pallier le retard culturel des masses ouvrières et paysannes se solda par un échec. En effet, l'égalitarisme fondé sur le principe de la recommandation s'étiola, vaincu par une injustice croissante née du recrutement sur recommandation qui favorisa la multiplication des passe-droits, le recours aux relations et tout autre usage peu orthodoxe.

Cela dit, pendant que l'enseignement supérieur agonisait, l'enseignement primaire et secondaire connaissait un essor fulgurant. Ainsi, dans le premier cycle du secondaire, la proportion des enfants des campagnes progressa, passant de 33,7 % en 1965 à 75,2 % en 1976 ; de même, le second cycle du secondaire vit ces mêmes effectifs s'envoler pour passer de 9,0 % en 1965 à 62,3 % en 1976⁵. Certes la contrepartie d'une telle progression fut une dégradation de la qualité de l'enseignement, à l'instar de ce que connut le système médical rural coopératif (*nongcun hezuo yiliao zhidu*). Cette instruction aux ambitions revues à la baisse et axée sur des aspects pratiques présentait cependant

4. Zheng Qian, « Une éducation «révolutionnée» » (« Bei «geming» de jiaoyu »), p. 83, China Youth Publishing Group, 1999.

5. « Annales de l'éducation en Chine (1949-1981) » (« Zhongguo jiaoyu nianjian (1949-1981) »), p. 1001, Encyclopedia of China Publishing House, 1984.

l'avantage de répondre dans une large mesure aux besoins essentiels des enfants des campagnes.

Une égalité par le classement

La page de la Révolution culturelle fut tournée en 1976 et le concours national d'entrée dans l'enseignement supérieur (*gaokao*) réintroduit, sonnait ainsi le glas de la politique de « ligne de classe », jugée trop discriminatoire. Une égalité par le classement fut donc promue sur la base d'un concours national unifié. En effet, pour assurer l'équité éducative, il fallait absolument passer de l'égalité des droits à l'égalité des chances.

Or, dans le nouveau cadre de développement, l'attention portée à l'équité éducative fut pourtant aussitôt étouffée par un double objectif décidé dans les plus hautes instances : il fallait développer les sciences et les techniques, et rattraper le retard accumulé. L'éducation retrouva donc son mode de fonctionnement des dix-sept années ayant précédé la Révolution culturelle, renouant avec le système des établissements d'élite (établissements « clés ») et reconstruisant dans le domaine éducatif une voie de développement sélective qui privilégiait dorénavant l'enseignement supérieur en général, l'enseignement des sciences et techniques en particulier et la formation d'une élite. Mais sous la nouvelle apparence d'égalité pointaient néanmoins les disparités de classe liées à la possession ou non d'un capital culturel et social, et c'est ainsi que l'enseignement supérieur vit progressivement se réduire la proportion d'enfants d'ouvriers et de paysans. Des études menées sur la provenance sociale des étudiants intégrant l'enseignement supérieur à partir de 1976 indiquent ainsi que la proportion de ceux dont le père était ouvrier ou paysan a diminué, passant de 40 % au début des années 1980 à 21 % en 1990.

À partir de 1999, les établissements d'enseignement supérieur de Chine commencèrent à ouvrir grand leurs portes aux étudiants, et le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur passa de 3 % au début des années 1990, à environ 7 % en 1998, pour atteindre 15 % en 2002. La Chine entra dans une nouvelle ère de massification de l'enseignement supérieur. Le pays est en train de mettre en place le système d'enseignement supérieur le plus étendu de la planète : en 2013, 34,6 millions d'étudiants étaient inscrits dans l'enseignement supérieur toutes disciplines confondues, et le pays comptait 2 491 établissements d'enseignement supérieur généraliste, dont

1 170 universités ne préparant qu'à la licence, soit un taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur de 34,5 % ; et chaque année ce sont en moyenne 10 millions de lycéens qui présentent le concours national d'entrée dans l'enseignement supérieur (*gaokao*).

On peut dès lors se poser certaines questions : l'équité éducative sort-elle renforcée du mouvement d'ouverture des universités qui permet au plus grand nombre d'accéder à l'enseignement supérieur ? quelles sont les répercussions des nouvelles modalités d'accès à l'éducation ? dans la nouvelle configuration éducative, à quels problèmes se heurte l'équité en matière d'éducation ?

Des possibilités accrues d'accéder à l'enseignement supérieur

Le développement actuel de la société n'étant pas équilibré, le domaine de l'éducation a vu s'installer certaines disparités durables : disparités entre villes et campagnes, disparités régionales, disparités entre hommes et femmes, disparités ethniques. Les dernières évolutions aidant, les disparités entre hommes et femmes et les disparités ethniques se sont notablement resserrées, mais celles entre villes et campagnes ne se réduisent qu'à un rythme beaucoup plus lent et complexe, tandis que l'équité éducative s'avère largement souffrir des disparités sociales.

Les filles et l'accès à l'enseignement supérieur

À partir du moment où l'enseignement supérieur a ouvert grand ses portes, le nombre de filles s'inscrivant dans le secondaire et dans le supérieur s'est rapidement accru. Dans l'ensemble des établissements supérieurs à vocation généraliste, la proportion de filles est passée de 38,31 % en 1998 à 51,57 % en 2012, soit un gain moyen d'un point par an⁶. Voir Schéma 1.

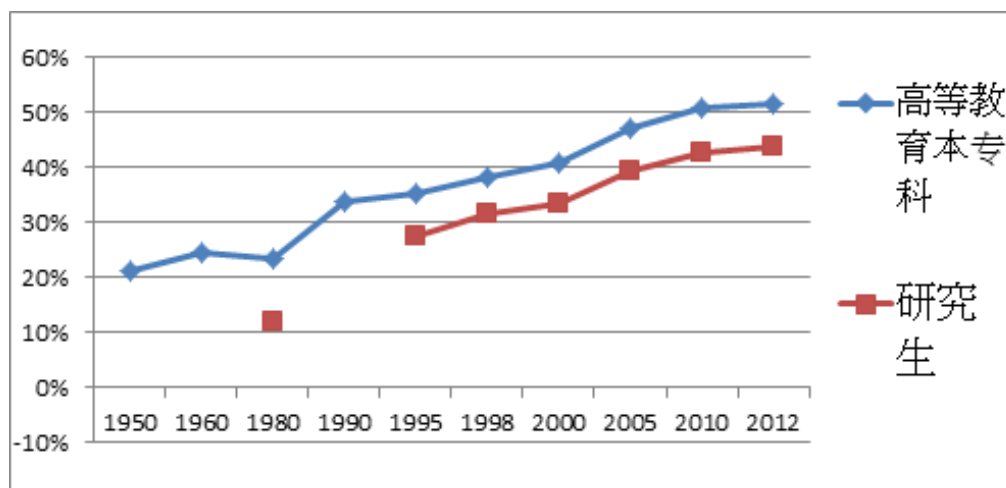
Il ressort du cinquième recensement de la population chinoise, réalisé en 2000, que la proportion de filles s'établissait alors ainsi dans l'offre éducative : les établissements spécialisés du secondaire correspondaient au seul degré de formation dans lequel les filles étaient plus nombreuses que les garçons, et dans le cycle court (licence

6. Ensemble des « Annales statistiques de l'éducation en Chine » (« *Zhongguo jiaoyu tongji nianjian* », People's Education Press.

Tableau 1. Nombre de filles inscrites dans l'enseignement supérieur par niveau d'études

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de filles inscrites (en milliers d'individus)											
Doctorat	30,5	39,7	51,9	62,3	70,5	75,8	82,1	85,9	91,9	98,0	103,4
master	156,4	216,9	288,9	362,3	417,7	458,9	503,9	575,0	644,3	508,9	514,6
licence	2203,7	2686,3	3238,4	3845,5	4369,6	4851,2	5316,6	5767,9	6287,0	6802,7	7282,0
cycle court	1766,7	2284,2	2848,5	3507,7	3987,6	4407,2	4760,0	5057,6	5064,0	5002,3	4998,5
Proportion de filles inscrites sur le total des étudiants inscrits (en %)											
doctorat	28,05	29,02	31,37	32,57	33,87	34,17	34,70	34,86	35,48	36,13	36,45
master	39,89	42,19	44,15	46,02	46,36	47,19	48,16	49,63	50,36	50,89	51,46
licence	41,81	42,69	43,89	45,30	46,32	47,36	48,15	48,89	49,68	50,40	51,30
cycle court	46,95	47,65	47,82	49,20	50,13	51,21	51,92	52,42	52,41	52,17	51,84

Schéma 1. Évolution de la proportion de filles inscrites dans l'enseignement supérieur en Chine



Légendes : 高等教育本专科 = cycle court et licence classique ; 研究生 = master et doctorat

Source : Ensemble des « Annales statistiques de l'éducation en Chine », People's Education Press.

professionnelle, obtenue trois années après l'examen de fin d'études secondaires), on trouvait garçons et filles en proportions à peu près égales. La sélection par l'école et les disparités sociales aidant, une majorité de filles intégraient donc des établissements à vocation professionnelle, d'où une majorité d'effectifs masculins à partir de la licence classique. Les filles accédaient donc plus facilement à l'enseignement supérieur lorsqu'il n'était pas classique.

Lorsqu'on se penche sur le parcours respectif des filles et des garçons selon leur région d'origine, rurale ou urbaine, on constate que depuis que l'enseignement supérieur s'est massivement

ouvert, la proportion de garçons originaires des zones rurales n'y a que faiblement augmenté, alors que celle des filles de ces mêmes zones rurales présente une augmentation plus importante malgré un statut social toujours fragilisé.

Les minorités ethniques et l'accès à l'enseignement supérieur

En 2010, les minorités ethniques représentaient 8,49 % de la population chinoise et les étudiants issus de ces minorités composaient 7,44 % des effectifs de l'enseignement supérieur ; les chiffres énoncés semblent donc indiquer une juste proportion. Or, on relève d'un groupe ethnique à

Tableau 2. Niveau d'études maximal atteint en 2010
par groupe ethnique (en %)

	Han	Mongols	Hui	Tibétains	Ouïgours	Miao	Zhuang
absence de scolarisation	4,71	3,31	8,57	30,56	3,51	10,25	4,75
enseignement primaire	27,8	28,69	35,64	45,89	41,58	46,06	36,17
premier cycle du secondaire	42,27	38,08	33,63	13,29	41,99	32,00	42,73
second cycle du secondaire (généraliste et spécialisé)	15,48	15,67	12,81	4,79	6,58	7,28	1,070
cycle court	5,64	7,66	5,21	3,41	4,30	2,76	3,63
licence	3,75	6,10	3,84	1,97	2,00	1,56	1,92
master et doctorat	0,35	0,48	0,31	0,09	0,05	0,08	0,10

l'autre des écarts importants dans le domaine de l'éducation. En effet, lorsqu'on regarde le niveau d'études maximal atteint par la population âgée de plus de six ans, les proportions des personnes ayant bénéficié d'une éducation supérieure (cycle court, licence, master, doctorat) s'avèrent être les suivantes pour les ethnies ici mentionnées : 9,7 % chez les Han (ethnie majoritaire de Chine), 14,24 % chez les Mongols et 9,36 % chez les Hui, tandis que chez les Tibétains et les Ouïgours, les proportions tombent respectivement à 5,47 % et 6,35 %. L'écart est encore plus frappant lorsqu'on regarde les cohortes d'individus ayant suivi l'enseignement du second cycle du secondaire.

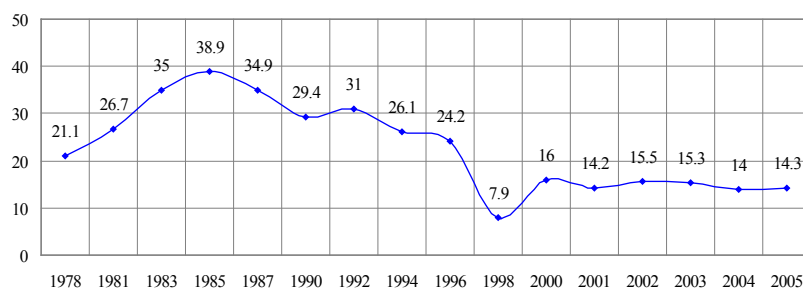
Les étudiants originaires des villes et des campagnes et leur disparité d'accès à l'enseignement supérieur

Les données statistiques montrent une augmentation progressive de la proportion de jeunes issus des zones rurales et intégrant l'université. Ils étaient ainsi 43,4 % en 1989, proportionnellement à égalité avec les jeunes venus des zones urbaines en 2003, et 59,1 % en 2012. Cela dit,

dans la pyramide de l'enseignement supérieur, les étudiants issus des zones rurales se répartissent majoritairement dans la base. En effet, les établissements régionaux, moins bien dotés en ressources éducatives et moins aptes à proposer une pédagogie de qualité que les établissements nationaux, concentrent la plupart des étudiants issus des campagnes, lesquels forment parfois jusqu'à plus de 60 % des effectifs des établissements.

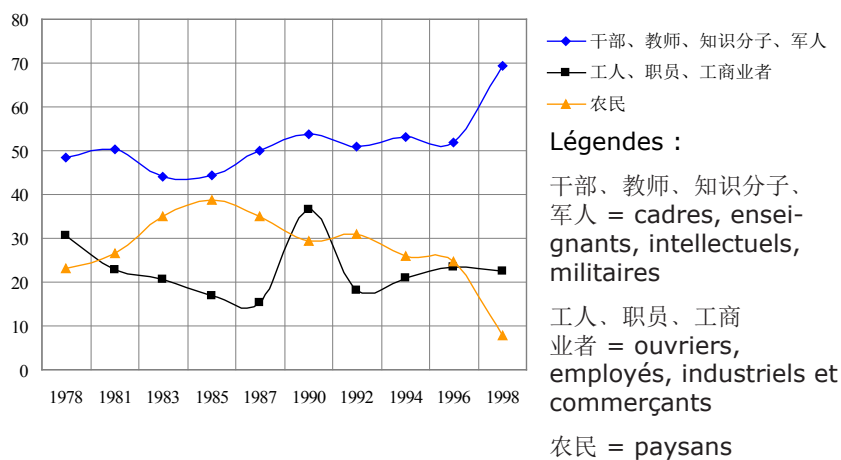
Dans les universités intégrant un cursus de recherche, la proportion d'étudiants originaires des campagnes ne cesse de se réduire. Ainsi le Schéma 2 montre que si la proportion d'étudiants originaires des zones rurales inscrits à la prestigieuse université de Pékin avait grimpé jusqu'à 38,9 % en 1985, elle n'a fait que se réduire depuis, sachant par ailleurs que l'université de Pékin n'accueillait en 2014 que 18,5 % de résidents ruraux. Et le constat est similaire pour un autre fleuron universitaire : l'université Tsinghua n'accueillait plus que 16 % de jeunes ruraux en 2014. Or, ces mêmes jeunes issus des zones rurales représentaient 60 % des candidats au concours national d'entrée dans l'enseignement supérieur, le *gaokao*.

Schéma 2. Proportion de résidents ruraux parmi les nouveaux entrants à l'université de Pékin de 1978 à 2005 (en %)



Source : Liu Yunshan, Wang Zhiming et Yang Xiaofang, « La sélection des élites : sous l'angle du statut, de l'origine géographique et du capital – dans l'univers des enfants de paysans (1978-2005) » (« jingying xuanba : shenfen, diyu yu ziben de shijiao – kuaru Beijing daxue de nongjia zidi (1978 - 2005) »), Research on Education Tsinghua University, octobre 2009.

Schéma 3. Répartition des nouveaux entrants à l'université de Pékin en fonction de leur origine sociale, de 1978 à 1998 (en %)



Il en va peu ou prou de même dans les autres universités d'élite (universités « clés ») du pays. Ainsi, la proportion d'étudiants originaires de zones rurales nouvellement intégrés à l'université Tsinghua s'élevait à 17,6 % en 2000, soit 3 points de moins qu'en 1998 ; et à l'université normale de Pékin, cette proportion s'élevait à 22,3 % en 2002, soit 5,7 points de moins qu'en 1998⁷. L'université agricole de Chine, pourtant connue pour accueillir un grand nombre d'étudiants issus des zones rurales, connaît une tendance similaire : entre 1999 et 2001, la proportion des nouveaux entrants était d'environ 39 %, mais diminue depuis 2002 et s'établissait à 31,2 % en 2007. Enfin, le recul est également flagrant dans l'université Nankai, où la proportion d'étudiants nouvellement intégrés est passée de 30 % en 2006, à 25 % en 2007 et à 24 % en 2008⁸.

L'évolution des étudiants inscrits à l'université de Pékin par grandes catégories sociales montre également un net changement de trajectoire en vingt ans (Schéma 3). Ainsi, la proportion d'étudiants issus des classes sociales favorisées (cadres, enseignants, intellectuels, militaires) n'a

cessé d'augmenter tandis que la courbe centrale dédiée aux enfants de paysans connaît une baisse régulière.

Les données statistiques de répartition des nouveaux entrants à l'université de Pékin en fonction de leur sexe et de leur origine géographique montrent une évolution relativement stable de la proportion de garçons résidents urbains et de filles résidentes rurales ; en revanche, la proportion des garçons résidents ruraux a diminué. La proportion des filles résidentes urbaines avait commencé à progresser dans le milieu des années 1990, avant que l'enseignement supérieur n'ouvre grand ses portes : la génération de l'enfant unique entraînait alors à l'université. De fait, la politique de l'enfant unique aidant, les filles résidentes urbaines ont envahi le paysage éducatif, et cette nouvelle concurrence a d'une certaine façon détourné les garçons résidents ruraux de l'accès à l'enseignement. Voir Tableau 3.

On constate également quelques caractéristiques dans la répartition par sexe. Ainsi, en matière d'accès à l'enseignement supérieur, l'écart entre hommes et femmes se creuse chez les étudiants d'origine rurale alors même qu'il tend globalement à s'atténuer sur le plan national. Les filles accèdent globalement davantage à l'enseignement supérieur, mais ce sont avant tout les résidentes urbaines qui en tirent profit. Les filles résidentes rurales bénéficient moins de l'accès à l'enseignement supérieur que celles résidentes urbaines mais aussi moins que les garçons résidents ruraux.

7. Wei Hong, mémoire de Master de la faculté des sciences de l'éducation de l'université normale de Pékin : « Étude empirique de l'égalité des chances face à l'enseignement supérieur dans les villes et les campagnes de Chine » (« woguo chengxiang gaodeng jiaoyu jibui jundeng de shizheng yanjiu »), 2003.

8. Zhao Enuo et Tian Doudou, « Parlons-en : les établissements d'élite de l'enseignement supérieur accueillent de moins en moins d'étudiants originaires des campagnes » (« dajia tan : zhongdian gaoxiao nongcun xuesheng yuelaiyue shao »), Le Quotidien du Peuple, 15 janvier 2009.

Tableau 3. Répartition des nouveaux entrants à l'université de Pékin en fonction de leur sexe et de leur origine géographique (résident rural ou résident urbain, tel que spécifié par le registre d'état civil), de 2000 à 2005 (en %)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
résidents urbains : garçons	42,1	47,4	44,0	45,4	47,3	44,7
résidents urbains : filles	39,8	39,3	39,6	39,2	38,6	41,0
résidents ruraux : garçons	13,2	9,3	11,4	11,1	9,8	10,1
résidents ruraux : filles	2,8	4,9	4,1	4,2	4,2	4,2

Source : Liu Yunshan, Wang Zhiming et Yang Xiaofang, « La sélection des élites : sous l'angle du statut, de l'origine géographique et du capital – dans l'univers des enfants de paysans (1978-2005) » (« jingying xuanba : shenfen, diyu yu ziben de shijiao – kuaru Beijing daxue de nongjia zidi (1978 - 2005) »), Research on Education Tsinghua University, octobre 2009.

L'impact de l'éducation de base sur l'accès à l'enseignement supérieur

Les trois paliers d'orientation jalonnant le parcours éducatif ont un impact direct sur l'accès ultérieur à l'enseignement supérieur : le passage de l'enseignement primaire au premier cycle du secondaire, puis du premier cycle au second cycle du secondaire, et enfin du second cycle à l'université. L'enseignement primaire et secondaire organisé jusqu'à présent autour des deux structures duales villes/campagnes et établissements d'élite/établissements ordinaires (établissements « clés » / établissements « non-clés ») n'a fait qu'aggraver les disparités déjà avérées entre villes et campagnes et entre classes sociales.

Les trois paliers d'orientation jalonnant le parcours éducatif de base

L'examen différencié du parcours menant jusqu'à l'enseignement supérieur des élèves respectivement scolarisés en ville et à la campagne entre 1980 et 2008 permet d'isoler les éléments décisifs amenant lesdits élèves à quitter le système éducatif aux trois moments clés de l'orientation scolaire : le passage de l'enseignement primaire au premier cycle du secondaire, puis du premier cycle au second cycle du secondaire, et enfin du second cycle à l'université. Il est ainsi possible d'appréhender les facteurs jouant sur l'accès ou non des élèves à l'enseignement supérieur, et d'observer l'évolution de ces facteurs. Voir Schéma 4.

93,1 % des élèves ayant intégré l'enseignement primaire mais n'ayant pas poursuivi dans le secondaire sont des résidents ruraux ; le fait que l'établissement scolaire fréquenté soit situé en

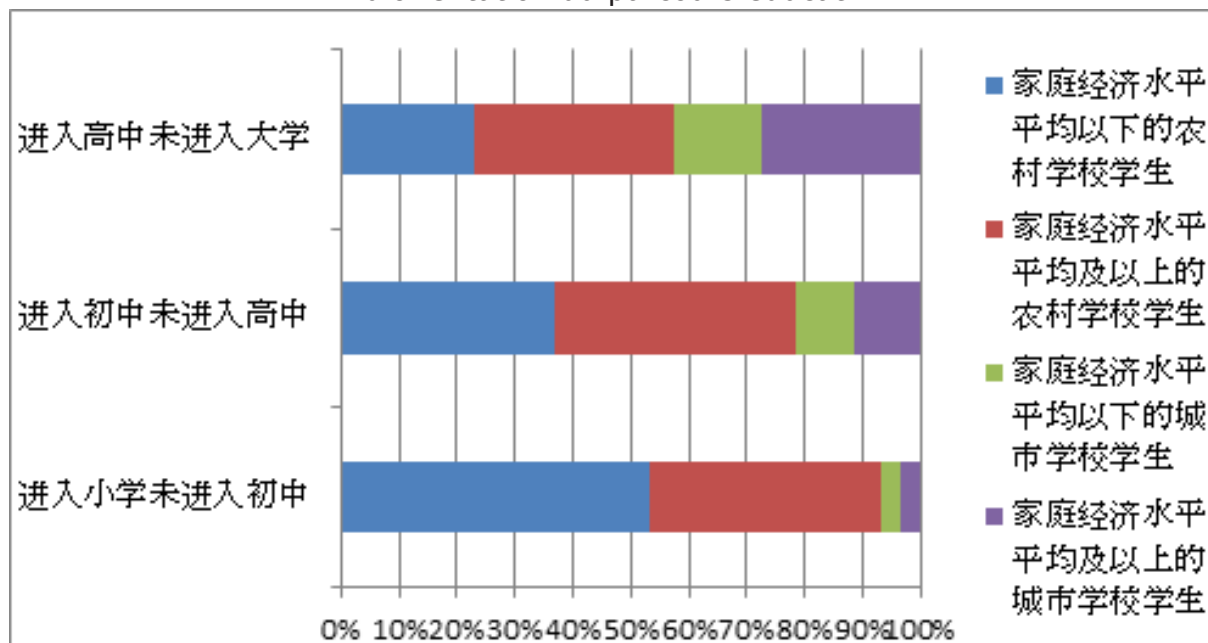
zone rurale a donc un impact direct sur l'orientation de l'élève. Ces élèves proviennent à 57,4 % de familles se trouvant dans une situation économique plus défavorable que la moyenne locale, les autres familles (42,6 %) se trouvant donc dans une situation économique plus favorable que la moyenne locale ; la situation économique du foyer pèse donc également de tout son poids.

Les zones rurales n'abritent plus que 78,6 % des élèves ayant intégré le premier cycle du secondaire sans poursuivre ensuite dans le second cycle ; la proportion a donc diminué. Ces élèves proviennent pourtant encore à 46,8 % de familles se trouvant dans une situation économique plus défavorable que la moyenne locale, les autres familles (53,2 %) se trouvant donc dans une situation économique plus favorable que la moyenne locale. La situation économique du foyer joue donc un moindre rôle que lors de la première étape d'orientation (passage dans le secondaire).

Enfin, les zones rurales n'abritent plus que 57,4 % des élèves ayant intégré le second cycle du secondaire sans poursuivre ensuite à l'université : le fossé séparant villes et campagnes s'est donc largement resserré. Cela dit, ces élèves proviennent maintenant à 40,3 % de familles se trouvant dans une situation économique plus défavorable que la moyenne locale, les autres familles (59,7 %) se trouvant donc dans une situation économique plus favorable que la moyenne locale. La situation économique du foyer est donc encore moins déterminante que lors des deux stades d'orientation précédents.

On constate ainsi que plus on se situe au début du processus d'orientation, plus le risque de sortie du système éducatif est élevé pour les enfants des campagnes. Les élèves résidents ruraux sont

Schéma 4. Caractéristiques contextuelles des enfants originaires des agglomérations et des campagnes au regard des trois paliers d'orientation du parcours éducatif



Légendes :

entrer au lycée sans aller à l'université = a intégré le second cycle du secondaire, mais n'a pas poursuivi à l'université

entrer au collège sans aller au lycée = a intégré le premier cycle du secondaire, mais n'a pas poursuivi dans le second cycle

entrer à l'école primaire sans aller au collège = a intégré l'enseignement primaire, mais n'a pas poursuivi dans le premier cycle du secondaire

BLEU. Famille à faible revenu (campagne) = élèves scolarisés à la campagne et originaires d'un foyer dont le revenu est inférieur au revenu moyen

ROUGE. Famille à haut revenu (campagne) = élèves scolarisés à la campagne et originaires d'un foyer dont le revenu est supérieur au revenu moyen

VERT. Famille à faible revenu (ville) = élèves scolarisés en ville et originaires d'un foyer dont le revenu est inférieur au revenu moyen

MAUVE. Famille à haut revenu (ville) = élèves scolarisés en ville et originaires d'un foyer dont le revenu est supérieur au revenu moyen

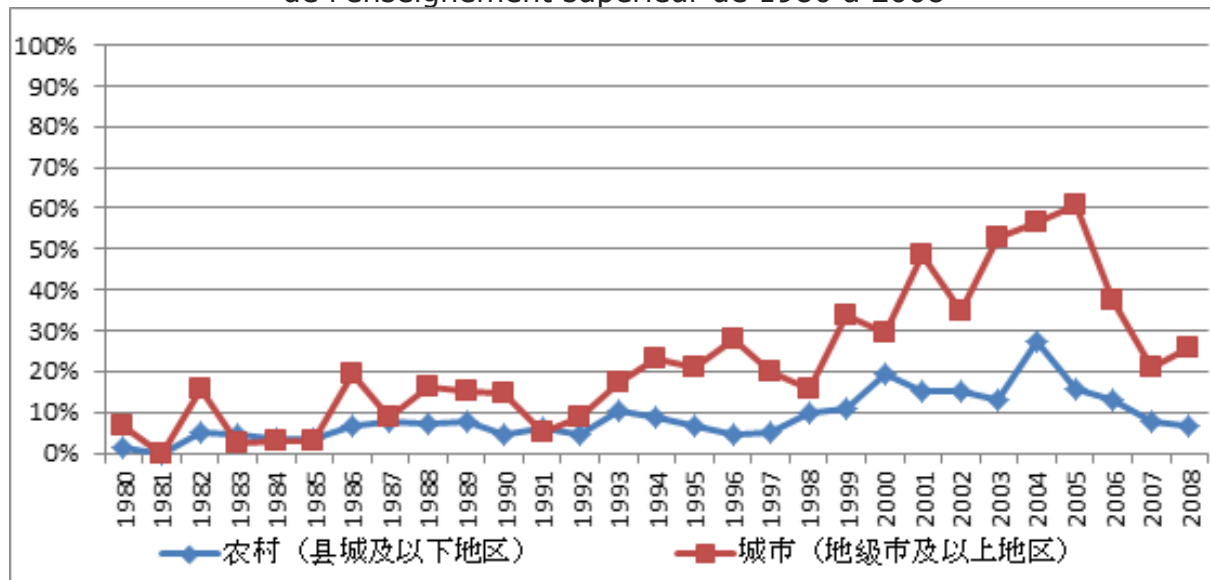
Source : Ma Yuhang et Yang Dongping, « Évolution des disparités d'accès à l'enseignement supérieur des élèves des villes et des campagnes et analyse des trajectoires suivies » « Chengxiang xuesheng gaodeng jiaoyu jihui bu pingdeng de yanbian guiji yu lujing fenxi », 3^e trimestre 2015. Cette analyse a été établie à partir des données fournies par l'Enquête sociale générale sur la Chine de 2008, menée par l'Université populaire de Chine.

majoritaires sur le territoire chinois alors même que la situation économique de leur foyer est fragilisée, d'où un phénomène de décrochage massif. Par ailleurs, plus les élèves sont jeunes et plus on avoisine la première étape d'orientation, plus la situation économique du foyer et l'environnement éducatif sont déterminants : l'instruction obligatoire ne peut être contournée alors que la possibilité de poursuivre ses études jusqu'à intégrer le second cycle du secondaire demeure souvent optionnelle. Parmi les trois étapes d'orientation, c'est le passage du premier cycle au second cycle du secondaire qui est le plus déterminant

dans l'accès ultérieur à l'enseignement supérieur, tandis que la probabilité d'intégrer le second cycle du secondaire et l'université sont pour ainsi dire identiques : un élève originaire de la campagne ayant réussi à intégrer le second cycle du secondaire et à suivre l'intégralité du programme aura peu ou prou les mêmes possibilités d'intégrer l'université que son camarade des villes.

La multiplication des paliers d'orientation (en l'occurrence au nombre de trois : de l'enseignement primaire vers le premier cycle du secondaire, du premier cycle vers le second cycle du secondaire, du second cycle

Schéma 5. Évolution de la proportion de jeunes des zones rurales et urbaines inscrits dans les programmes à plein temps de l'enseignement supérieur de 1980 à 2008



Légendes :

农村 (县城及以下地区) = zones rurales (districts et subdivisions moins importantes)

城市 (地级市及以上地区) = zones urbaines (villes-préfectures et subdivisions plus importantes)

vers l'université) a un fort impact sur l'égalité des chances des jeunes des villes et des campagnes d'accéder à l'enseignement supérieur. Voir Schéma 5. Dans l'ensemble, les élèves scolarisés dans les villes ont 2,56 fois plus de chances d'accéder à l'enseignement supérieur que leurs camarades des campagnes. Cette proportion était de 2,28 avant que l'université n'ouvre ses portes en 1999, et depuis a été jusqu'à atteindre 2,77. L'accès à l'enseignement supérieur continue donc à être structurellement inégalitaire, d'autant plus que les étudiants résidents urbains sont proportionnellement encore plus nombreux dans les établissements de prestige ; cette double tendance ne fait que s'accroître depuis 1999.

La double structure duale à laquelle est soumise l'éducation de base

Le système éducatif chinois évolue autour d'une séparation nette entre zones rurales et zones urbaines, entre établissements d'élite et établissements ordinaires, et le mécanisme qui a ainsi été mis en place joue un rôle essentiel dans le renforcement des disparités de classes.

La vision qu'a l'État chinois de la société chinoise est bipolaire, avec à la clé une administration bien séparée des villes et des campagnes. Dans ce

contexte, les paysans sont depuis très longtemps déjà contraints de demeurer sur leur territoire d'origine par le système du *hukou*, ce livret de résidence assignant chacun à un lieu de résidence définitif, et seule l'administration de leur territoire d'origine est habilitée à leur assurer ration alimentaire, éducation, services médicaux, etc. À partir des années 1980, les paysans ont été autorisés à partir travailler dans les villes mais cette possibilité nouvelle ne s'est pas accompagnée d'une modification de leur statut ; ils ne sont donc pas habilités à profiter des services dont bénéficient les citadins. Or, entre villes et campagnes, les moyens et le personnel enseignant mis à la disposition des établissements d'enseignement varient du tout au tout, d'où l'instauration d'une injustice flagrante. Les établissements publics sont par ailleurs divisés en établissements d'élite (les « établissements-clés ») et établissements ordinaires, ce qui crée quatre catégories d'établissements, hiérarchisées entre elles (établissements d'élite des villes, établissements ordinaires des villes, établissements d'élite des campagnes, établissements ordinaires des campagnes) et donc un système éducatif hiérarchisé. L'État a choisi de faire porter l'effort sur la minorité des établissements d'élite des villes, dont les étudiants proviennent pour la plupart des couches sociales privilégiées ; ce sont

souvent ces étudiants qui par la suite intègrent les universités dotées d'un cursus de recherche.

Les disparités sociales observées dans l'enseignement supérieur ne sont que le résultat cumulatif des iniquités ayant jalonné les années de l'éducation de base, elles ne sont rien d'autre que le prolongement et l'exacerbation de la différenciation sociale opérée pendant le second cycle du secondaire.

En 2003 en 2004, j'ai dirigé un groupe de recherche qui s'est intéressé au second cycle généraliste du secondaire dans dix villes de Chine : Pékin, Suzhou, Ningbo, Chongqing, Lanzhou, etc. Le Tableau 4 montre comment se répartissent les élèves en fonction de la profession de leur père et de la catégorie d'établissement. Dans les établissements d'élite du second cycle situés en zone urbaine, les élèves provenant des classes privilégiées sont 1,6 plus nombreux que ceux provenant des classes défavorisées, tandis que les élèves provenant des classes défavorisées sont proportionnellement les plus nombreux dans les établissements ordinaires du second cycle.

Force est de constater que le système des établissements d'élite ne fait qu'entretenir les disparités sociales. En effet, l'enquête montre qu'environ 62 % des enfants issus de classes sociales privilégiées intègrent un établissement secondaire d'élite, soit presque exactement la proportion inverse de ce qu'on observe pour les classes défavorisées, où environ 60 % des enfants intègrent un

établissement secondaire ordinaire. Cette séparation des classes sociales perdure lorsqu'il s'agit d'accéder à l'enseignement supérieur.

L'impact du *gaokao* sur l'équité éducative

On est maintenant de plus en plus conscient du fait que l'impartialité de façade et l'égalité par le classement du concours national d'entrée dans l'enseignement supérieur, le *gaokao*, vont à l'encontre de l'équité éducative. Les défauts du système sont présentés ci-dessous.

a) Un « score modulable de réussite au *gaokao* » et un recrutement de plus en plus localisé des universités d'élite

Le *gaokao* actuellement en vigueur en Chine est un concours unifié et planifié qui sélectionne les futurs étudiants sur la base de quotas par province et de scores de passage différenciés pour chaque province. En effet, le nombre de candidats et l'offre d'enseignement supérieur variant grandement d'une province à l'autre, le taux de réussite varie également et les seuils d'admission sont ajustés. Ainsi, pour le *gaokao* 2004, le seuil d'admission de la province du Hebei dépassait celui de Pékin de plus de 100 points. Communément appelé « score modulable de réussite au *gaokao* » (*qingxie de gaokao fenshuxian*), le phénomène ne fait qu'aggraver le défaut d'équité éducative qui différencie déjà entre elles les régions ainsi que les zones urbaines et les zones rurales, et ce sont les élèves des zones rurales qui en font les frais.

Tableau 4. Répartition des élèves selon leur environnement familial et les quatre catégories d'établissements généralistes du second cycle (en %)

Catégorie d'établissement	d'élite en zone urbaine	ordinaire en zone urbaine	d'élite en zone rurale	ordinaire en zone rurale
Profession du père				
classe privilégiée (cadres supérieurs, cadres moyens, ingénieurs)	42,1	26,5	18,0	14,1
classe moyenne (employés, personnel administratif, travailleurs individuels, entrepreneurs individuels, autres)	30,9	32,8	35,9	26,1
classe défavorisée (ouvriers, paysans, travailleurs migrants, anciens salariés licenciés dans le cadre de la réforme des entreprises d'Etat, chômeurs, femmes au foyer)	27,0	40,7	46,2	59,8
Sous-total	100,0	100,0	100,0	100,0

On observe par ailleurs que le recrutement des étudiants qui intègrent les universités d'élite devient de plus en plus localisé. En effet, des établissements nationaux intégrant un cursus de recherche telles l'université Tsinghua ou l'université de Pékin, annoncent une répartition géographique des nouveaux entrants qui n'est en rien le reflet de la répartition des postulants du *gaokao*, ce qui est notamment la conséquence d'un recrutement local de plus en plus pratiqué (sur le territoire de la municipalité pour les deux universités précédemment citées, sur le territoire de la province si l'université n'est pas située dans une des quatre municipalités de la République populaire de Chine). Ainsi, en 2004, l'université de Pékin avait recruté 576 étudiants originaires de la capitale, lesquels représentaient 21,4 % des nouveaux entrants. Leurs camarades également admis provenaient quant à eux d'un ensemble de 29 autres provinces pour un nombre moyen de 73 étudiants par province, ce qui revient à dire qu'en moyenne chacune de ces 29 provinces avaient fourni 2,7 % des effectifs entrants. Les élèves scolarisés à Pékin ont donc 8 fois plus de chances d'intégrer l'université de Pékin que leurs camarades des autres provinces. Dans les autres universités dotées d'un cursus de recherche, la proportion d'étudiants recrutés localement dépasse souvent 50 %, parfois même 60 %.

b) La politique de distribution de points de bonification

Certaines populations étudiantes bénéficient automatiquement d'une majoration de leur score. Les mesures ainsi prises résultent d'une volonté politique et concernent notamment les élèves issus des minorités ethniques, les Chinois d'outre-mer, les résidents de Hong Kong et Macao et les étudiants handicapés. Bénéficient également de cette discrimination positive les élèves présentant un don littéraire ou artistique ou une prédisposition pour le sport, ceux ayant obtenu un prix dans un concours scientifique et technique reconnu, ceux ayant obtenu la distinction d'« étudiant remarquable » (*sanhao xuesheng* : remarquables de par trois aspects : personnalité, résultats scolaires et endurance physique) au niveau d'une province ou d'une municipalité, et les « étudiants-encadrants » (*xuesheng ganbu*) (délégués de classe, responsables d'association, etc.) qui par ailleurs affichent de bons résultats scolaires. Ces mesures avaient été décidées afin de compenser les effets pervers du *gaokao*, « concours unique qui fixe une

destinée » et ne pas barrer inutilement la route aux élèves présentant des profils spécifiques. Or, ces mesures spécifiques ont justement ouvert la route à ceux qui, forts de leur position, étaient prêts à abuser des raccourcis ainsi proposés, d'où une « corruption du *gaokao* ». Ainsi, certains candidats arguent d'une appartenance ethnique fictive pour bénéficier de points de bonification ; il en va de même de nombre d'étudiants dont les prédispositions littéraires, artistiques ou sportives ne sont pas avérées. Force est donc de constater que les points de bonification distribués à l'envi sur tout le territoire ne favorisent avant tout que les enfants issus de classes sociales déjà privilégiées.

c) Le recrutement autonome organisé par les universités intégrant un cursus de recherche

Depuis quelques années, certaines universités intégrant un cursus de recherche sélectionnent une partie de leurs futurs étudiants sur la base de critères autres : examens séparés, entretiens de motivation. L'admission parallèle ainsi mise en place a elle aussi pour objectif d'atténuer les effets négatifs du concours unifié et unique. Or, le fait d'examiner ainsi une candidature dans sa globalité (qualités et connaissances de l'élève) ainsi que le potentiel de l'élève dans la discipline visée favorise indubitablement les élèves scolarisés dans les zones urbaines. Là se trouve une autre raison objective de la baisse régulière du nombre d'étudiants des zones rurales dans les universités intégrant un cursus de recherche.

Quel premier bilan tirer des études susmentionnées ? que depuis que l'enseignement supérieur a ouvert grand ses portes en 1999, multipliant ainsi les chances d'accéder à une formation supérieure, les élèves scolarisés dans les zones rurales accèdent beaucoup plus facilement à l'éducation ; mais aussi que les disparités sociales et les disparités entre villes et campagnes, déjà très prégnantes dans les conditions d'accès à l'enseignement supérieur, se muent au fil du temps en un fossé éducatif bien plus profond et déterministe, la manifestation la plus criante du phénomène étant la répartition des étudiants des villes et des campagnes entre établissements d'enseignement supérieur hiérarchisés et catégorisés entre eux. En effet, la hiérarchisation telle qu'elle est en train de s'imposer dans l'enseignement supérieur se résume schématiquement ainsi : dans les établissements nationaux d'élite, lesquels bénéficient d'un triple capital culturel, économique et social,

les enfants issus des classes sociales privilégiées représentent la majorité des effectifs, alors que les étudiants venus des zones rurales ou issus de milieux défavorisés se font de moins en moins nombreux. Les établissements d'enseignement supérieur régionaux et les établissements préparant à une licence professionnelle, moins performants sur le plan éducatif, concentrent la plupart des étudiants issus des zones rurales.

Quelques pistes de réflexion

L'intérêt porté à l'équité éducative dans le cadre de l'accès à l'enseignement supérieur et l'apparition de nouveaux problèmes liés à l'évolution de la société chinoise nous amènent à nous poser les questions qui suivent.

a) L'éducation peut-elle vraiment participer d'une société plus juste ?

L'intérêt porté actuellement en Chine à l'équité en matière d'éducation se concentre sur la question de l'égalité des chances face au système éducatif. Si cette égalité des chances n'avait certes jamais été d'actualité, elle s'est de plus muée en véritable déterminisme, c'est-à-dire que c'est le milieu familial d'un élève qui décidera de la catégorie d'établissement qu'il fréquentera et de la qualité de l'enseignement dont il pourra bénéficier. Depuis quelques années, les diplômés de l'enseignement supérieur ont beaucoup plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail tandis que leur rémunération de départ s'avère modeste : ce phénomène ne fait qu'amplifier l'impact des disparités sociales sur l'équité éducative. En effet, une enquête sur l'emploi a permis de constater que plus de la moitié des étudiants estiment que le réseau social de leurs parents aura un rôle à jouer dans leur recherche d'emploi, et que la proportion des jeunes diplômés ayant trouvé leur premier emploi grâce au réseau social parental s'établit effectivement à 27,2 %.

Pierre Bourdieu estimait que ce sont les valeurs et les caractéristiques intrinsèques d'un système éducatif qui font que, *in fine*, l'éducation favorisera l'égalité économique et sociale ou renforcera l'inégalité économique et sociale à l'intérieur d'une société. Nombre d'études montrent que les ressources éducatives et l'égalité des chances, qui constituent la « justice externe » de l'éducation, ne suffisent pas pour garantir la réussite éducative. L'équité éducative diffère de la justice sociale en ce qu'elle doit non seulement assurer une répartition

juste des ressources et des opportunités mais aussi préserver le développement individuel de chacun ; autrement dit, traiter chaque individu avec justice tout au long de son parcours éducatif, pour que ses orientations personnelles et sa personnalité connaissent un développement équilibré. L'équité éducative est considérée comme relevant de la « justice interne » au sein du système éducatif. Aussi serait-il souhaitable aujourd'hui de davantage nous préoccuper du parcours éducatif et de chercher à compenser les disparités d'apprentissage nées des disparités socio-économiques et culturelles, de rechercher l'égalité substantielle que doit refléter la réussite éducative.

b) Le problème est-il encore vraiment celui de l'égalité des droits ?

Si l'égalité des chances est au cœur de la question de l'équité éducative, il est néanmoins important de demeurer vigilant quant au concept d'égalité des droits. La Révolution culturelle terminée, l'année 1977 fut aussitôt consacrée à rétablir le cours normal des choses : l'égalitarisme fut nié avec vigueur mais l'idée que la position octroie automatiquement des privilèges ne fut pas remise en cause. Les années 1990 virent le retour en force de la tradition du *guanbenwei*, c'est-à-dire l'attraction pour une carrière dans la bureaucratie avec le pouvoir et le statut que cela induit, et les groupes d'intérêt recommencèrent à faire valoir leurs prérogatives. Dans l'enseignement supérieur, la fraude, les jeux d'influence et l'argent s'immiscèrent ainsi dans le processus de sélection des nouveaux élèves. Cela montre que dans un pays comme la Chine, où la tradition féodale demeure bien ancrée, où la bureaucratie pèse encore de tout son poids et où le droit reste un privilège, l'égalité des chances demeure plus que jamais d'actualité. Pour l'heure, toute réforme éducative soucieuse d'équité éducative ne pourra être entreprise qu'en prenant à bras le corps le fonctionnement de l'administration gouvernementale. Il est indispensable de clarifier les contours de la mission de service public et de définir un cadre normalisé pour l'action de l'État dans le cadre de l'économie de marché.

Les efforts pour promouvoir l'équité éducative

À l'orée du nouveau millénaire, le gouvernement chinois a choisi de placer l'équité éducative au cœur de sa politique publique en faveur de

l'éducation de base, en décidant la scolarité gratuite et obligatoire de neuf ans dans les campagnes et en mettant en place un système de bourses et d'allocations d'études. L'État a également institué le principe du « développement égalitaire » (*junheng fazhan*) entre établissements sur toute la durée de la scolarité obligatoire et notamment donné corps aux dispositions de la « Loi sur l'instruction obligatoire » relatives à la gratuité, à la suppression des concours d'entrée et à la possibilité pour chaque enfant d'être scolarisé dans un établissement proche de chez lui.

Soucieux d'augmenter le nombre de jeunes ruraux dans les établissements d'enseignement supérieur d'élite, l'État a mis en place en 2012 un plan de « recrutement ciblé d'étudiants » (*din-gxiang zhaosheng*) à l'encontre de 832 « districts défavorisés » (*pinkun xian*). Pour 2014, les universités d'élite devaient ainsi réserver 50 000 places à destination des étudiants originaires des zones rurales afin de progressivement rétablir un équilibre. En 2014, l'État a réformé le système du *gaokao* pour optimiser les modalités de répartition du recrutement étudiant, avec à la clé un relèvement du taux d'admission au *gaokao* dans le sud-ouest du pays et les provinces très peuplées, et une réduction drastique du nombre de situations dans lesquelles il est possible de bénéficier de points de bonification.

Les mouvements massifs de population et l'urbanisation du pays imposent un nouveau défi à l'équité éducative, celui né de l'apparition de deux nouveaux groupes de population marginalisés au sein du système éducatif. Il s'agit des enfants de travailleurs migrants qui ont soit accompagné leurs parents dans les zones urbaines (*liudong ertong*), soit été « laissés à l'arrière » dans leur campagne d'origine (*liushou ertong*). Le recensement de 2010 a ainsi révélé que 35,81 millions de jeunes de moins de 17 ans ont suivi leurs parents en ville tandis que ceux laissés en arrière, séparés de leurs parents donc, étaient au nombre de 61,0255 millions, ce qui fait un total avoisinant les 100 millions de jeunes de moins de 17 ans. Or, la séparation nette établie par l'administration chinoise entre villes et campagnes fait que les villes n'ont pas été préparées à accueillir ces nouveaux élèves. Le droit à l'éducation et l'égalité des chances des enfants de travailleurs migrants impose donc un tout nouveau défi à l'équité éducative.

La Chine doit encore parcourir une longue route si elle veut réaliser la véritable équité éducative, ce qui nécessite l'implication de toutes les parties prenantes de l'éducation mais aussi de la société dans son ensemble. Je suis membre du centre de recherches sur l'éducation nationale affilié au Beijing Institute of Technology, et parallèlement à mes activités d'enseignant-chercheur, je m'efforce également d'agir en faveur d'une réforme de l'éducation, de l'équité éducative et de la protection de l'environnement. Voilà pourquoi j'ai participé à la fondation de trois importantes organisations non gouvernementales en Chine, que je dirige actuellement : Friends of Nature, le 21st Century Education Research Institute et la Beijing Western Sunshine Rural Development Foundation.

Fondé en 2003 et issu de la société civile, le 21st Century Education Research Institute est un centre d'études et de recherches sur l'éducation. « Adopter une approche indépendante pour étudier la question de l'éducation et se fonder sur le pouvoir de la société civile pour encourager les réformes éducatives » : telle est la mission de cette organisation qui jouit actuellement d'une influence considérable en Chine. Dans leur classement conjoint 2015 des groupes de réflexion (*think tank*) les plus influents de Chine, l'Institut d'étude des groupes de réflexion de l'Académie des Sciences sociales de Shanghai et le groupe de réflexion TTCSP (Think Tanks and Civil Societies Program) mis en place par l'université de Pennsylvanie ont placé le 21st Century Education Research Institute en deuxième position dans la catégorie des groupes de réflexion nés de la société civile.

L'État sollicite dorénavant notre avis dans l'élaboration des réformes et des mesures éducatives. Ainsi, dans le cadre du « Plan national pour la réforme de l'éducation et le développement à moyen et long terme (2010-2020) », nous avons participé à l'élaboration de la partie relative à la réforme du *gaokao*. Mais ce qui est encore plus encourageant, c'est de constater que la société peut désormais par son action influencer sur le système éducatif, le faire évoluer et ainsi œuvrer en faveur de l'équité et de l'innovation en éducation. Depuis sa fondation, le 21st Century Education Research Institute a organisé plusieurs symposiums sur les politiques éducatives et les questions éducatives, ainsi que nombre de forums, conférences, colloques, salons et clubs de lecture ; il exerce également une activité de publication et

coopère avec les chaînes de télévision pour créer des documentaires. Depuis 2003, je dirige également la publication annuelle d'un livre bleu de l'éducation, lequel fait l'objet d'une version anglaise : *China's Education Blue Book 2003*.

De l'étude des politiques éducatives, nous élargissons depuis peu notre réflexion à l'innovation en éducation car nous y voyons la possibilité d'encourager l'équité éducative. En avril 2015, nous avons organisé le forum LIFE sur l'innovation en éducation (Learners' Innovation Forum for Education) pour faire le point sur les avancées de ces dernières années en matière d'innovation éducative en Chine. Ce forum s'appuie sur l'expérience du Sommet mondial sur l'innovation en éducation WISE (World Innovation Summit for Education) de Doha pour élargir son horizon dans le domaine de l'éducation, présenter les pratiques d'innovation éducative menées dans différents endroits et lancer un débat. Notre objectif est de construire une plate-forme de travail dont les actions seraient les suivantes : rassembler les têtes pensantes de la société pour réfléchir à toutes les questions que peut soulever l'éducation actuelle et réfléchir à des solutions innovantes ; rassembler, discuter et promouvoir les initiatives réussies en matière d'innovation éducative et lancées à tous les niveaux : écoles élémentaires, enseignants, parents d'élèves, élèves et étudiants, gouvernements locaux, organisations d'utilité publique, entreprises, etc ; faire connaître l'engagement des éducateurs qui s'impliquent pour faire évoluer les situations préoccupantes et faire remonter du local jusqu'aux instances les plus élevées les forces de changement dans le monde éducatif ; promouvoir la compréhension et la coopération entre les parties prenantes dans et hors des structures éducatives et tout autre groupe ; motiver encore plus de personnes, appartenant ou non au monde de l'éducation, à se lever pour agir.

Dans le cadre de ma communication orale, j'ai évoqué mon « Manifeste de l'éducation humaniste », dans lequel j'explique que l'homme est le point de départ de toute éducation, il est aussi l'objectif le plus noble, l'objectif ultime de toute éducation. L'homme est l'objectif intrinsèque et ne doit jamais devenir un outil, pour quelque raison et sous quelque forme que ce soit. Dans ma communication orale, j'ai également expliqué que le modèle éducatif chinois se trouve à un tournant de son histoire : la nécessité de satisfaire des besoins essentiels est progressivement supplantée

par l'aspiration à une éducation de qualité, une éducation idéale. D'où la nécessité de transformer une tradition vieille de plus de 1 300 ans de préparation aux examens impériaux, de transformer un système éducatif mis en place au XIX^e siècle pour répondre aux besoins de l'industrialisation à marche forcée, de transformer une structure éducative antérieure aux années soixante et calquée sur le modèle de l'Union soviétique ; pour aller vers une éducation axée sur la personne, vers une éducation centrée sur l'enfant, vers une éducation centrée sur l'apprenant, vers une éducation qui prépare à la vie.

Nous poursuivrons notre réflexion pour apporter notre pierre à l'édifice et transformer le système éducatif chinois.

Working Papers parus en 2015

Georges Corm, Christiane Veauvy, *Proche-Orient et conscience historique, entretien*, FMSH-WP-2015-87, janvier 2015.

Dominique Boullier, *Les sciences sociales face aux traces du big data ? Société, opinion et répliques*, FMSH-WP-2015-88, février 2015.

Christian Walter, *Les deux quantifications de la théorie financière. Contribution à une histoire critique des modèles financiers*, FMSH-WP-2015-89, février 2015.

Ernest Amoussou, *Analyse hydrométéorologique des crues dans le bassin-versant du Mono en Afrique de l'Ouest avec un modèle conceptuel pluie-débit*, FMSH-WP-2015-90, avril 2015.

Sudip Chaudhuri, *Premature Deindustrialization in India and Re thinking the Role of Government*, FMSH-WP-2015-91, avril 2015.

Guilhem Fabre, *The Lions's Share, Act 2. What's Behind China's Anti-Corruption Campaign?*, FMSH-WP-2015-92, avril 2015.

Viêt Anh CAO, *Documents en caractères sino-vietnamiens aux Archives nationales d'outre-mer (France) : une source riche en vestiges de l'histoire du Viêt Nam à l'époque coloniale (1875-1945)*, FMSH-WP-2015-93, avril 2015.

Marco Marin, *Esprit public et marché éditorial au début de la Première République (1793-1795)*, FMSH-WP-2015-94, avril 2015.

Christian Walter, *Jumps in financial modelling: pitting the Black-Scholes model refinement programme against the Mandelbrot programme*, FMSH-WP-2015-95, avril 2015.

Andrea Lanza *Un organicisme de la complexité. Notes pour un chapitre sur le socialisme et les sciences naturelles (France, première moitié du XIX^e siècle)*, FMSH-WP-2015-96, juin 2015.

Vincent Duclos, *Le design du monde. De McLuhan à Sloterdijk, vers une anthropologie de l'espace en devenir*, FMSH-WP-2015-97, juin 2015.

Mathias Grote, *What could the 'longue durée' mean for the history of modern sciences?*, FMSH-WP-2015-98, juin 2015.

FMSH-WP-2015-98, juin 2015.

Philippe Steiner, *Comte, Altruism and the Critique of Political Economy*, FMSH-WP-2015-99, GeWoP-8, juin 2015.

Pierre Salama, *Argentine, Brésil, Mexique entrent dans la tourmente. Quo vadis Amérique latine ?*, FMSH-WP-2015-100, juin 2015.

Ayşe Yuva, *Die Historisierung der Philosophie in Deutschland und Frankreich nach Kant*, FMSH-WP-2015-101, octobre 2015.

Elisa Brilli, *Mettre en image les deux cités augustinienes (ms. Florence, BML, Plut. 12.17)*, FMSH-WP-2015-102, octobre 2015.

Julie Patrier, *Les dépôts alimentaires dans les tombes d'Anatolie centrale au II^e millénaire av. J.-C.*, FMSH-WP-2015-103, octobre 2015.

Matthieu Renault, *Préface à la révolution. C.L.R. James, lecteur de Melville*, FMSH-WP-2015-104, juillet 2015.

Yang Dongping, *Enseignement supérieur, justice et société*, FMSH-WP-2015-105, octobre 2015.

Retrouvez tous les working papers et les position papers sur notre site, sur hypotheses.org et sur les archives ouvertes halshs

<http://www.fmsch.fr/fr/ressources/working-papers>

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/FMSH-WP>

<http://wpfmsch.hypotheses.org>